

**Discussion informelle N°5 : Marchés, incitations, produits agrochimiques et COVID-19**  
**Contributions écrites du MSC**

1. *Comment voyez-vous les relations entre les dimensions sociales, économiques, environnementales de la durabilité et l'échelle des marchés (locaux, nationaux, régionaux et internationaux) ? Quels sont les principaux instruments politiques abordant les défaillances et les défis en lien avec les marchés auxquels les pays devraient accorder la priorité ?*

La plupart des aliments consommés dans le monde parvient aux consommateurs non pas à travers les chaînes de valeur mondiales et les supermarchés, mais à travers une multitude de marchés territoriaux ancrés dans les systèmes alimentaires locaux, nationaux et régionaux. Ces marchés contribuent davantage aux dimensions sociales, économiques et environnementales de la durabilité. Ils sont inclusifs, car ils offrent davantage d'opportunités aux femmes et aux jeunes. Ils réalisent de multiples fonctions, non seulement économiques, mais aussi sociales et culturelles. Ils sont les plus rémunérateurs pour les petits producteurs et les petites productrices d'aliments, car ces derniers peuvent en contrôler les conditions d'accès et les prix. Ils constituent une source importante d'aliments frais à des prix abordables, contribuant ainsi à des régimes sains.

Les marchés locaux et territoriaux contribuent à l'économie circulaire et garantissent un plus grand partage des bénéfices ; et plus les bénéfices économiques sont partagés, plus le système alimentaire se développe. Ils devraient donc être placés au centre de la transformation dont nous avons besoin vers des systèmes alimentaires plus durables. Les marchés locaux soutiennent davantage l'emploi et sont plus accessibles pour les personnes pauvres dépendant de ces marchés pour se procurer des aliments. Ils exigent des infrastructures qui, à plus petite échelle, bénéficient davantage à l'environnement et aux moyens d'existence des communautés impliquées. Les marchés locaux peuvent mieux s'adapter aux besoins et situations du contexte local.

La crise du COVID-19 a dévoilé à quel point les systèmes alimentaires les plus résilients sont ceux qui dépendent des marchés territoriaux et locaux. Dans les lieux où ces marchés ont été fermés en raison du confinement et de la restriction des déplacements, les groupes déjà marginalisés ont été affectés d'une manière encore plus négative.

Depuis sa réforme, en 2009, le CSA a reconnu l'agencité des petits producteurs et petites productrices et leurs rôles fondamentaux dans la concrétisation du droit à l'alimentation et la réalisation de la sécurité alimentaire et de la nutrition. Les recommandations sur les politiques du CSA relatives à *L'investissement dans la petite agriculture* et à la *Mise en relation des petits exploitants avec les marchés* ont fourni des orientations sur la manière dont les investissements et les réglementations devraient être conçus pour soutenir les marchés locaux et territoriaux. Ces marchés sont une composante importante de l'agroécologie. Par conséquent, en s'appuyant sur les travaux du CSA et conformément aux recommandations actuelles du HLPE, les recommandations politiques sur les approches agroécologiques et les autres approches innovantes devraient donner la priorité aux instruments politiques qui promeuvent les marchés locaux et territoriaux, à travers par exemple :

- L'augmentation de l'investissement dans l'infrastructure pour les marchés locaux et territoriaux, comme les routes et les espaces publics permettant d'accueillir ces marchés.
- La révision des réglementations en matière de sécurité sanitaire des aliments afin qu'elles soient adaptées aux petits producteurs agroécologiques et aux coopératives et puissent aborder les risques réels auxquels sont confrontés les circuits courts.

- 2. Un grand nombre de pays apportent actuellement des subventions/incitations en faveur de leurs systèmes alimentaires. Selon quels critères les pays devraient-ils attribuer des subventions/incitations dans le secteur de l'alimentation et de l'agriculture afin de mieux garantir les trois dimensions de la durabilité et de permettre aux producteurs d'aliments et aux consommateurs de faire les bons choix.*

Les subventions et les incitations constituent un outil de politique publique clé et ne devraient pas être diabolisées. Cela dépendra également de la manière dont elles sont ou seront utilisées. Nous pensons qu'il est nécessaire de rappeler que l'agriculture des Etats-Unis et de l'Europe a été construite sur les subventions, notamment les subventions à l'exportation. Néanmoins, ces subventions ont été utilisées pour vendre des marchandises dans les pays en développement à un prix inférieur à celui pratiqué sur le marché intérieur. Ces subventions, ou par exemple celles dont bénéficient les pollueurs pour soutenir leur « transition » devraient être éliminées. Cependant, les subventions et les incitations sont des instruments politiques qui peuvent et devraient être utilisés, sous réserve de l'être de manière correcte et adéquate.

S'agissant des critères d'attribution des subventions et des incitations, nous pensons qu'elles devraient être allouées en fonction des critères des approches agroécologiques. Elles devraient soutenir les petits producteurs et l'agroécologie, et garantir la transformation vers des systèmes alimentaires durables. L'empreinte écologique devrait également être prise en compte dans les critères, ainsi que la contribution des subventions à la santé et à l'intérêt public, de même que leur lien avec des systèmes alimentaires qui soient équitables, durables, résilients et capables de produire et de fournir des aliments sains. Les subventions devraient aller en direction de bonnes pratiques. Elles doivent soutenir l'intérêt public plutôt que l'intérêt privé. Elles ne devraient pas être liées à des obligations et des garanties empêchant les petits producteurs d'y avoir accès. Dernier élément, et non des moindres, les subventions devraient remédier aux asymétries de pouvoir entre acteurs.

Dans la transition vers des systèmes alimentaires durables, les gouvernements doivent encourager la production d'aliments sains. En ce sens, il convient de revendiquer les régimes sains et durables en tant que biens publics afin d'encourager et de faciliter l'accès à des aliments sains, frais et produits localement, comme les fruits, les légumes et les légumineuses, en renforçant ainsi le lien entre les droits des consommateurs et ceux des petits producteurs d'aliments locaux. Cependant, aujourd'hui, le gros des subventions va en direction de l'agriculture industrielle, ce qui entrave la transformation dont nous avons besoin. Les réglementations devraient aborder la question de la concentration du pouvoir et de la répartition inégale des subventions. Les incitations ayant un effet pervers (comme celles fournies par les gouvernements en faveur des intrants chimiques) et encourageant la dépendance continue vis-à-vis d'intrants dangereux devraient être retirées et redirigées vers l'agroécologie, qui est capable de garantir des régimes sains et durables.

- 3. Serait-il possible de mettre fin à l'usage de produits agrochimiques dans le secteur de l'agriculture, de l'élevage, de la pêche et de l'aquaculture ? Quels seraient les risques de mettre fin ou pas à l'utilisation de produits agrochimiques ?*

Les preuves recueillies à l'échelle mondiale indiquent clairement que les produits agrochimiques constituent un facteur, voire un moteur de l'effondrement des écosystèmes vitaux, de leurs fonctions et des services de maintien de la vie interconnectés dont dépend l'humanité. L'accélération des crises qui affectent aujourd'hui la biodiversité en raison de l'utilisation de produits agrochimiques - y compris les pertes d'espèces de pollinisateurs et de la totalité de la diversité et de l'abondance des insectes - entraîne des effets néfastes en cascade sur le fonctionnement tant des écosystèmes terrestres qu'aquatiques, qui sont essentiels à une production agricole, de l'élevage et de la pêche saine. Les pesticides chimiques contribuent aux impacts dévastateurs sur la santé humaine, notamment celle des travailleurs et travailleuses

agricoles et des communautés rurales, tout en rendant ces communautés plus vulnérables aux nouvelles maladies qui sont plus susceptibles de se développer à l'avenir. Enfin, la production et la distribution de produits chimiques contribuent à la libération de gaz à effet de serre, ce qui accélère le changement climatique tout en portant préjudice à la biologie des sols, lesquels, dans le cadre de systèmes agricoles agroécologiques sains, sont capables d'atténuer le changement climatique.

En ce sens, la question posée ne devrait pas être s'il est « possible » de mettre fin à l'utilisation des produits agrochimiques dans tous les secteurs et dans toutes les circonstances imaginables. **Au lieu de cela, les questions importantes à poser** sont les suivantes :

- **Allons-nous, en tant que communauté mondiale, prendre des engagements pour mettre fin à ces dangers connus pour l'existence et investir dans des systèmes agroécologiques robustes garants de la biodiversité**, pour lesquels nous disposons déjà de preuves substantielles et de terrain venant de toutes les grandes régions agricoles du monde concernant leur productivité, leur rentabilité et leur résilience ?
- **Comment les gouvernements et les institutions peuvent-ils se prêter mutuellement main forte pour développer la volonté politique de résister aux pressions en faveur du maintien du *statu quo* et au lieu de cela donner la priorité à la reddition de comptes** en faveur des personnes et des générations futures en adoptant des politiques visant à étayer une transformation ?

Nous sommes pleinement d'accord avec les déclarations de la FAO : les risques de *ne pas* cesser notre dépendance vis-à-vis de l'utilisation de produits agrochimiques supposent une accélération de l'effondrement des écosystèmes et des crises climatique, de la biodiversité, alimentaire et sanitaire déjà désastreuses auxquelles nous sommes confrontés. « Ne pas mettre fin » à la dépendance vis-à-vis des produits agrochimiques n'est juste pas une option.

S'agissant des « risques » de *mettre fin* à l'utilisation de produits agrochimiques : Nous reconnaissons que les sols gravement épuisés et les eaux et paysages pollués associés à l'agriculture chimique auront besoin de temps et de soins pour retrouver une fonction agroécologique saine ; mais ceci peut être assuré grâce à un processus de réhabilitation et en introduisant des pratiques agroécologiques régénératrices qui optimisent les synergies naturelles et restaurent les fonctions des écosystèmes.

*Comment donc engager la transition ?* Le rapport du HLPE a spécifiquement mentionné les politiques visant à : a) *réduire la dépendance* vis-à-vis des intrants commerciaux, b) *supprimer les mesures incitatives aux effets pervers* pour les intrants chimiques synthétiques qui empêchent le changement et c) *rediriger l'investissement et les subventions* vers la compréhension, le développement, l'adaptation et le soutien aux nombreuses approches agroécologiques déjà en pratique et en évolution constante à travers une innovation et une expérimentation permanentes, un travail qui est dirigé par les agriculteurs partout dans le monde, dont nombreux collaborent à des partenariats participatifs horizontaux avec les scientifiques.

Ces mesures politiques concrètes, identifiées par le rapport du HLPE, devraient être intégrées à une série révisée de recommandations sur les politiques. A l'heure actuelle, l'avant-projet inclut un accent mal avisé sur l'« optimisation » de l'utilisation des produits agrochimiques et la simple « réduction de la surutilisation ». Le rapport du HLPE a critiqué ces arguments fondés sur « l'efficacité d'utilisation », car ils ne rendent pas compte de l'empreinte écologique ou des autres coûts économiques, environnementaux et sociaux (« externalités ») associés à une approche donnée. Le risque est que nous nous retrouvions bloqués au Niveau 1 de la hiérarchie de Gliessman sur la transformation agroécologique (réduire les dommages) et que nous ne passions pas aux niveaux supérieurs, nécessaires pour un changement positif plus important.

Certains systèmes tels que les monocultures d'échelle industrielle, qui ne produisent aucun aliment sain ou culturellement approprié qui sera un jour consommé par des communautés locales, mais qui produisent plutôt des marchandises à d'autres fins ne sont juste pas conformes à une approche durable de l'utilisation des terres et des ressources. Ils devront être remplacés.

Afin de clarifier une déclaration précédemment effectuée par les Etats-Unis, nous avons constaté une *augmentation* considérable de l'utilisation globale de pesticides aux Etats-Unis comme résultat direct de l'adoption généralisée des cultures génétiquement modifiées, qui incluent les cultures « résistantes aux herbicides », une approche qui va à l'encontre des principes de base de la protection intégrée et a entraîné l'utilisation intensive d'herbicides ainsi qu'une dérive sur une grande partie du pays, endommageant des millions d'acres de terres arables, des arbres ainsi que des plantes sauvages nécessaires aux pollinisateurs. Depuis que les entreprises de semences et de pesticides accumulent des multitudes de traits génétiquement modifiés dans leurs semences exclusives, les agriculteurs enfermés dans ces systèmes sont contraints de recourir aux produits chimiques, ce qui *réduit* leur choix ou leur capacité à répondre de manière flexible ou écologique aux défis en matière de ravageurs lorsqu'ils surviennent.

Enfin, les recommandations politiques qui donnent la priorité à la réduction de la dépendance vis-à-vis des intrants chimiques et l'établissement d'une gestion agroécologique des ravageurs seraient conformes aux accords internationaux existants, comme les recommandations publiées en 2006 par le Conseil de la FAO pour entreprendre l'interdiction progressive des pesticides extrêmement dangereux, la Convention de Stockholm sur les polluants organiques persistants et d'autres. Par conséquent, l'élimination immédiate des pesticides hautement dangereux devrait s'accompagner de mesures visant à réduire la dépendance globale du système vis-à-vis des produits agrochimiques. Les mesures dans cette direction concordent également avec la *Discussion informelle sur le droit à l'alimentation, l'agencité et le genre* tenue précédemment. Les droits humains sont indivisibles ; de ce fait, le Droit à l'alimentation est étroitement lié au Droit à la santé et au Droit à un environnement de travail sain.

Et dernier point avant de conclure, concernant les préoccupations mentionnées concernant le criquet et le légionnaire d'automne : la FAO dispose elle-même, depuis longtemps, d'un programme de développement et d'utilisation de *biopesticides* pour contrôler les criquets (que la Somalie est actuellement en train de mettre en pratique). Concernant la suggestion selon laquelle les réglementations existantes empêchent l'exposition à des produits chimiques dangereux : souvent, ce qui est écrit sur le papier ne protège pas les communautés de la manière dont ces opérations ont réellement lieu sur le terrain. Les épandages à grande échelle réalisés en Ouganda pulvérisent du chlorpyrifos, un pesticide toxique pour le système nerveux central, déjà interdit dans plus de 30 pays. La population consomme maintenant des criquets morts (alors que l'on sait qu'ailleurs, après ce type de pulvérisation, les criquets peuvent contenir des niveaux d'insecticides neurotoxiques pouvant être 1600 fois supérieurs à la teneur maximale en résidus autorisée dans l'UE pour garantir la sécurité sanitaire des aliments). En revanche, la Chine est en train de fournir cent mille canards au Pakistan pour aider ce dernier à contrôler les populations de criquets, qui, selon les scientifiques, sont plus efficaces que les pesticides et n'entraînent pas les problèmes sanitaires des réponses chimiques. Ces types d'approches devraient être considérées comme la priorité, développées et dotées en ressources *avant* que les crises ne surviennent.

S'agissant du légionnaire d'automne, la FAO elle-même a développé un programme ayant obtenu de nombreux succès pour la gestion *écologique* du légionnaire d'automne, basé sur des années de recherches et d'expérience. Cet engagement en faveur des approches écologiques devrait être renouvelé et approfondi, au lieu d'être abandonné ou compromis. Les scientifiques de la FAO ont signalé que le légionnaire d'automne peut être facilement contrôlé dans les systèmes à petite échelle caractéristiques des exploitations africaines et asiatiques, avec une combinaison d'approches écologiques et biologiques.

Malheureusement, nous avons trop d'exemples de solutions chimiques qui tournent mal dans les faits, qui ne sont pas aussi efficaces qu'annoncé ou qui causent des dommages sanitaires futurs irréversibles. Le fait est que l'approche consistant à recourir automatiquement, par défaut, aux produits agrochimiques ou le fait de se concentrer sur un exemple spécifique quelque part pour justifier une utilisation continue et à l'infini ne nous aidera pas à aller au-delà d'une situation consistant à réagir trop tard à chaque crise émergente. Nous pouvons et nous devons être plus intelligents que cela.

**En somme : l'important est que le CSA fournisse des orientations aux institutions internationales et aux pays membres pour élaborer une approche politique cohérente et coordonnée visant à réduire et éliminer la dépendance vis-à-vis des produits agrochimiques et à aider les pays à adapter et établir des approches agroécologiques efficaces pour des résultats durables.**

4. *Alors que de nouvelles conclusions continuent d'émerger sur l'impact de la pandémie de COVID-19 sur les systèmes alimentaires, les preuves recueillies jusqu'à présent (par exemple dans le document de synthèse du HLPE) montrent-elles que le COVID-19 a un impact sur la manière dont nous pensons les approches innovantes pour des systèmes alimentaires qui améliorent la sécurité alimentaire et la nutrition ? Si oui, comment ?*

La crise du COVID-19 nous a donné et continue de nous donner deux grands enseignements.

Tout d'abord, elle a dévoilé à quel point le modèle agricole intensif et industriel actuel a dévasté les écosystèmes et créé les conditions propices pour ce type de pandémie. La recherche permanente permet de recueillir des preuves sur la manière dont **l'agriculture industrielle entraîne la perte d'habitat et crée les conditions propices à l'émergence et à la diffusion de virus**. Par ailleurs, la note du HLPE a clairement indiqué que « **les personnes les plus affectées sont issues des segments les plus pauvres et les plus vulnérables de la population** », et que « **la capacité des personnes à exercer leur agencité sur leur relation vis-à-vis des systèmes alimentaires est compromise lorsque les inégalités augmentent** ».

D'autre part, le COVID a montré que les systèmes alimentaires locaux sont les plus résilients. Dans de nombreux pays, notamment dans les régions où les personnes migrantes internes sont la première source de transfert de fonds, ces travailleurs migrants reviennent dans les communautés rurales et les systèmes alimentaires locaux, créant ainsi un pic de chômage et des difficultés en matière de sécurité alimentaire.

Les parlements et les conseils alimentaires participatifs ont été parmi les premiers à détailler les actions publiques nécessaires en ce moment : les outils de cartographie participatifs pour les demandes et l'action, la poursuite des programmes d'alimentation scolaire et des marchés agricoles, le financement public des réponses apportées par les communautés, les prix justes, la protection des droits des travailleurs et des femmes, la démonstration des voies pour renforcer la résilience à travers la transformation agroécologique, la justice climatique, l'économie solidaire et la souveraineté alimentaire.

Compte tenu de ces enseignements, les politiques et les investissements publics devraient donc **soutenir les systèmes alimentaires locaux et résilients**. La réponse immédiate et la plus importante à apporter à cette nouvelle crise alimentaire est le soutien public en faveur de la production locale et des systèmes alimentaires en aidant les petits producteurs d'aliments et les artisans-pêcheurs à promouvoir leur production et garantir leur accès aux marchés et l'accès des consommateurs à leurs produits. En ce sens, les systèmes alimentaires locaux, l'agroécologie et la justice climatique, des éléments intimement liés, constituent une base essentielle de la résilience. Les structures de gouvernance locales et nationales jouent un rôle fondamental pour reconnaître

cette réalité et agir en conséquence.